

Texte de clôture de la journée « vers une école pleinement inclusive en Grand Est »

F. Dupré – MCF INSEI – avril 2024

Il m'incombe donc de conclure cette riche journée. Lorsqu'il y a un petit peu plus de six mois la proposition m'a été faite de prendre ce rôle dit de « grand témoin », je dois vous avouer quelque peu la surprise qui a été la mienne, mais également l'interrogation de ma légitimité à cette place. J'accepte volontiers de l'embrasser avec un engagement, celui de ne pas dépasser le temps imparti.

Tout d'abord, il ne s'agira pas pour moi de conclure au sens strict du terme, car ce chemin vers l'école inclusive est bel et bien un processus. Cette journée constitue donc un pas de plus dans cette direction en nous permettant d'en ressortir plus riches d'expériences inspirantes, mais également avec des points de vigilances à garder à l'esprit en termes de cohérence des choix et des actions.

J'ai trouvé depuis quelques années maintenant dans la recherche en sciences humaines et sociales un cadre théorique et méthodologique rigoureux pour répondre à des questions professionnelles socialement vives. C'est donc avec ce regard que je vais vous livrer, à chaud, quelques points remarquables à mes yeux à l'issue de cette journée. Remarquables sans jugement de valeur, mais dans le sens où ils m'interpellent par rapport aux objectifs que s'étaient fixés les organisateurs de cette journée.

Avant d'aborder ces points remarquables, il me semble important de bien garder en tête les principes et les valeurs de l'école inclusive comme un cap de tous les instants à tenir : droit à des contenus de qualité, vigilance face au risque d'exclusion, accessibilité, participation sociale effective. Ces principes et valeurs qui structurent la notion d'éducation inclusive ne sont pas optionnels, ces principes constituent dorénavant des droits opposables. Cheminer vers une école pleinement inclusive nécessite d'avoir ces principes en guise de boussole tout en devant aussi parfois faire face à des injonctions paradoxales dans la transposition de ces engagements. La période actuelle en offre certains exemples. L'enjeu majeur est celui du respect effectif des droits des personnes.

La mise en œuvre de ces droits relève bien d'un processus, un processus qui invite à être humble et à considérer la force et l'importance des petits pas du quotidien. De nombreux exemples aujourd'hui témoignent que ces petits pas du quotidien ne relèvent en aucun cas d'un cheminement solitaire, mais plutôt d'un mouvement collectif où l'interdépendance des actions est nécessaire pour pouvoir avancer et pour choisir le rythme de ce cheminement.

Je vais maintenant vous livrer à chaud trois moments remarquables à mes yeux dans les différentes interventions de ce jour. Remarquables, sans jugement de valeur, mais dans le sens où ils me permettent de mieux comprendre des pratiques ordinaires lorsque l'on évoque l'école inclusive à l'échelle du territoire de la grande région.

- Vers une école pleinement inclusive se traduit par une volonté affirmée en termes de politiques publiques, les interventions de la première partie de matinée en témoignent en particulier à travers l'exemple d'une feuille de route commune ARS/rectorat de Nancy-Metz. Ces niveaux de pilotages communs me semblent en effet nécessaires pour une mise en cohérence des politiques publiques. Cela illustre également de mon point de vue l'importance

du travail conjoint, et pas uniquement au sein de la classe. Je pense que l'on a pu également mesurer l'aspect mouvant et évolutif qui, j'en suis bien conscient, peut rendre votre action complexe au quotidien. Vous quitterez peut être cette salle avec de nouvelles incertitudes et de nouveaux questionnements.

- Le travail collaboratif a été aujourd'hui illustré de manière significative, le rapprochement entre « deux mondes » n'est pas juste un souhait formulé, mais il a pu être illustré de manière très concrète : UEMA, DAR, Ulis renforcée, EMAS. J'ai particulièrement apprécié vos témoignages qui illustrent la manière dont vous êtes amenés à travailler ensemble. Plusieurs de vos réactions ont également marqué mon esprit « *il y a beaucoup de similitudes dans nos façons de travailler* », « *l'Ulis renforcée et son plateau technique ressemblent au fonctionnement de l'EMAS* ». Ces remarques spontanées ouvrent pour moi des questionnements. Il s'agit de dispositifs différents, qui bénéficient de cahiers des charges différents et qui sont en quelque sorte des marqueurs de l'époque de rédaction de ces cahiers des charges, mais aussi des institutions qui les ont produits. De mon point de vue on touche ici un point de vigilance et je vais relater une expérience. Lors de ma première visite dans un DAR et dans la salle dédiée à celui-ci, les gestes professionnels observés ne me permettaient pas d'identifier (à l'issue d'une matinée d'observation) le type de dispositif dans lequel j'étais. Cela m'a particulièrement questionné donc et plusieurs pistes d'explications pourraient être formulées. Ce qui me semble nécessaire c'est de réaliser que l'implantation d'un nouveau dispositif occupe beaucoup d'énergie par différents acteurs. Mais cette implantation est également porteuse de risques dont celui de glissement vers des fonctionnements anciens ou connus. Des enjeux de régulations existent à différents niveaux. Fonctionner pleinement en dispositif nécessite de penser un renouvellement des fonctionnements classiques connus et sûrement d'envisager des modalités de travail collaboratif différentes en fonction des spécificités et des objectifs du dispositif dans lequel ce travail collaboratif se met en place.
- Les interventions relatives à la formation et à l'insertion professionnelle ont permis de situer les enjeux dans une perspective plus large, celle d'une société inclusive. Là encore, on a pu observer une variété de dispositifs sous des dénominations différentes. Cela permet de mesurer l'importance de l'influence des dispositifs fréquentés (ou non) sur les possibles, du point de vue des élèves et des parcours à venir. Ce qui ressort ici c'est aussi l'importance de penser ces transitions.

Ces trois moments remarquables vont permettre de repartir avec de nombreuses sources d'inspiration, mais également avec à l'esprit une vigilance de chaque instant pour porter un regard réflexif sur les choix professionnels que nous réalisons au regard des principes de l'éducation inclusive et des enjeux d'accessibilité.

Je pense qu'il est également important au moment de terminer cette journée de rappeler à nouveau que les enjeux de l'école inclusive ne se limitent pas à la question de la scolarisation des élèves reconnus handicapés. L'école inclusive doit porter cette exigence de garantir à tous les élèves les mêmes droits et les mêmes chances au moment de s'engager sur le chemin de l'étude de savoirs scolaires, de la formation professionnelle, des possibilités d'orientation et de l'insertion professionnelle. Ces quatre aspects me paraissent essentiels, car c'est bien d'école aujourd'hui dont nous parlons et de ses missions premières. Il s'agit également de prendre en compte la complexification des systèmes d'enseignement induits et de permettre aux acteurs de bénéficier des

conditions permettant de lever les obstacles potentiels que cette complexification peut engendrer. En d'autres termes, il ne suffit pas de créer de nouveaux dispositifs, il ne suffit pas d'assurer l'effectivité des compensations et de s'en satisfaire. La forme scolaire et l'organisation du système éducatif telles que nous les connaissons doivent de mon point de vue encore évoluer pour prendre en compte cette complexification et les reconfigurations professionnelles qu'elle entraîne. Il s'agit à chaque niveau du système éducatif de permettre de créer les conditions d'un travail conjoint qui soit en mesure de prendre en compte les besoins situés des élèves.

Pour conclure, je voudrais simplement revenir sur la parole des premiers concernés, celle des élèves et de leurs familles et je vous remercie pour les différents témoignages rapportés. Je voudrais à mon niveau terminer en citant à nouveau cette phrase évoquée ce matin au début de mon intervention: *« J'ai été une élève mise en difficulté alors que je ne suis pas une élève en difficulté. Je n'ai pas pu obtenir des résultats en lien avec mes compétences, mais en lien avec le niveau d'accessibilité qui m'a été accordé »*. Je pense malheureusement que ce témoignage n'est pas isolé et que nous pouvons repartir de cette journée en le gardant bien en tête. Par analogie avec la légende du colibri, je vous invite à mesurer la responsabilité que nous avons toutes et tous à prendre notre part, à nos niveaux respectifs, dans la construction d'une école pleinement inclusive dans le Grand Est.